

GARANTIE

(ART. 6 CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE)

La structure basculante est couverte par une garantie de 12 (douze) mois à compter de la date de livraison du véhicule. Toute intervention éventuellement nécessaire au cours de cette période, ne pourra être effectuée que dans notre établissement ou dans l'un des centres d'assistance autorisés. La garantie se limite au remplacement des pièces inusables pour vice de fabrication, défaut de matériel ou d'usinage et à la main d'œuvre nécessaire. L'examen des pièces défectueuses ou des causes possibles devra être réalisé exclusivement au siège Cantoni & C. ou dans l'un des centres d'assistance autorisés.

La garantie n'inclut pas les pièces sujettes à une usure normale et s'annule si la structure basculante est modifiée, ouverte ou démontée, même partiellement, par des ateliers non agréés; ou encore si le chargement excède la charge utile indiquée sur les documents de circulation du véhicule.

Ne sont pas couvertes par la Garantie les pannes provoquées par l'inexpérience, la négligence ou l'absence d'entretien. Ne sont pas inclus les frais de transport du véhicule jusqu'à notre établissement ou nos centres d'assistance agréés, l'arrêt éventuel de la machine ou autres frais. Concernant les pièces non reconnues par la Garantie, le tarif sera appliqué selon la Liste de prix (en vigueur au moment).

Le présent certificat doit être scrupuleusement conservé avec les autres documents de circulation et présenté lors de la demande d'assistance sous garantie

MANUEL D'UTILISATION ET D'ENTRETIEN

INSTRUCTION ORIGINALES - Révision: 05 Edition: Septembre 2010

Structures-bennes type JOLLY



**LIRE ATTENTIVEMENT CE MANUEL
AVANT D'UTILISER NOTRE MATERIEL!**



INTRODUCTION

Le présent manuel d'instructions contient les informations nécessaires permettant d'utiliser dans le basculeur CANTONI les meilleures conditions de travail et de sécurité.

Il est destiné aux opérateurs des véhicules ainsi qu'aux préposés à l'entretien et aux dépannages.

Avant d'utiliser le basculeur, il est impératif de lire attentivement les informations contenues dans ce manuel pour connaître exactement le fonctionnement et les manœuvres nécessaires.

Des manœuvres incorrectes ou un entretien insuffisant pourraient endommager le basculeur et compromettre la sécurité.

Conserver soigneusement ce manuel et le tenir à la disposition de l'opérateur. Les informations contenues définissent les **Conditions d'Utilisation Prévues par le Constructeur.**

Ce manuel s'applique à nos fabrications actuelles, le constructeur se réserve le droit de l'améliorer à tout instant. Il est possible que le basculeur acquis fasse l'objet d'améliorations apportées après la rédaction du présent manuel.

CANTONI&C S.p.A.

Via Roma, 9

20010 Boffalora sopra Ticino (MI)

ITALIA

SOMMAIRE

1. LA STRUCTURE BASCULANTE
 - 1.1 Identification
 - 1.2 Description
 - 1.3 Conditions essentielles pour la sécurité

2. NORMES D'UTILISATION – Conditions d'utilisation
 - 2.1 Avant misé an action du basculeur
 - 2.2 Stabilité du chargement
 - 2.3 Conditions de déchargement

3. NORMES D'UTILISATION – Instructions de manœuvre
 - 3.1 Ouverture des ridelles – Position des goupilles
 - 3.2 Commandes de basculement de la benne

4. NORMES D'ENTRETIEN
 - 4.1 Normes de prévention
 - 4.2 Lavage et graissage
 - 4.3 Contrôle de l'huile hydraulique
 - 4.4 Serrage des boulons
 - 4.5 Fonctionnalités des commandes et des dispositifs de sécurité
 - 4.6 Etat d'usure des organes de basculement

5. PROBLÈMES DURANT L'UTILISATION
 - 5.1 Anomalies
 - 5.2 Causes
 - 5.3 Solutions

1. LA STRUCTURE BASCULANTE

1.1 Identification

1.1.1 La structure basculante est identifiée par le Type et le Matricule gravés sur la plaque présentée ci-dessous et qui contient l'Année de Fabrication, la Charge Utile admissible et le n° du châssis du véhicule sur lequel elle est montée. Cette plaque, rédigée conformément à la Directive Machines, porte la marque **CE**.

1.1.2 Elle est apposée sur la **face externe du longeron gauche du contre-châssis, dans la partie antérieure.**



1.1.3 Les structures montées sur les véhicules immatriculés en Italie sont également identifiées par une plaque contenant: Type et Matricule du basculeur, Type et N° du châssis et, si nécessaire, N° d'homologation du véhicule. La plaque est apposée sur la **face externe du longeron droit du contre-châssis, dans la partie antérieure.**



OU

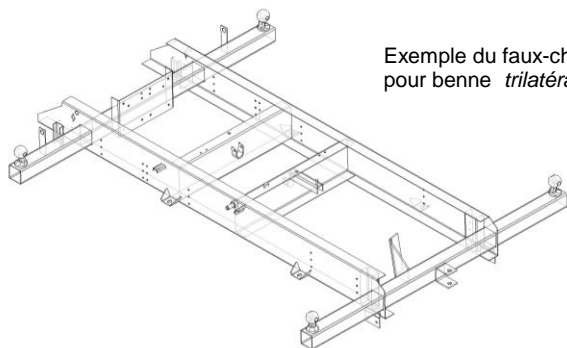


1.2. Description

Les structure tribenne est constitué des groupes suivants:

1.2.1 Le contre-châssis

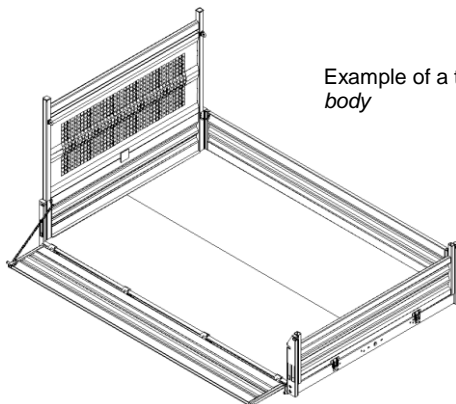
Il est construit en profilés d'acier soudés pour renforcer le châssis du véhicule sur lequel il est boulonné. Il contient les organes de levage et l'équipement hydraulique.



Exemple du faux-châssis
pour benne *trilatéral*

1.2.2 La benne :

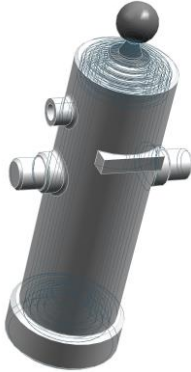
Elle est constituée d'un plateau de chargement équipé de ridelles dont le type varie selon le basculeur. La structure portante est composée de profilés en acier pliés sous pression. Les panneaux en tôle du fond et des ridelles ont une épaisseur et un matériau différents selon l'utilisation du basculeur.



Example of a tripartite
body

Le système de levage :

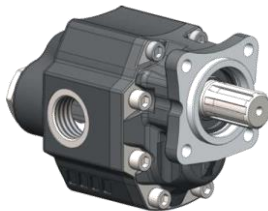
Il est composé d'un cylindre télescopique qui détermine le soulèvement de la benne. Cette dernière est articulée sur des points d'appui de basculement sphériques ou cylindriques.

**1.2.3 L'équipement hydraulique, composé des organes suivants:**

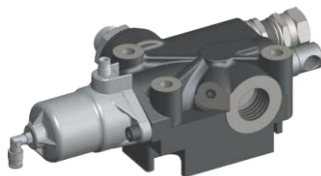
- *Prise de force*: elle prélève son mouvement de la boîte de vitesses. Embayage pneumatique et commande dans cabine.



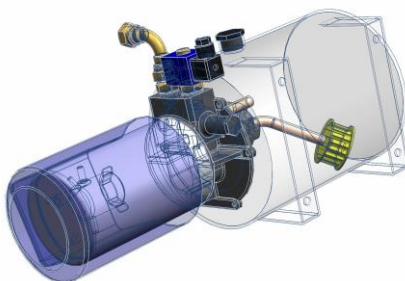
- *Pompe*: elle est actionnée par la prise de force à laquelle elle est bridée. Elle aspire l'huile du réservoir et l'envoie au distributeur.



- *Distributeur*: il répartit l'huile en fonction des opérations de montée et de descente de la benne. Il est constitué d'un distributeur à tiroir à centre ouvert, d'une soupape d'arrêt qui permet de tenir la benne levée et d'une soupape de pression maximale pour la protection des organes de l'équipement.



- *Unité de puissance électrique*: elle est une alternative ou système mécanique mentionné ci-dessous. Elle est actionnée par des boutons à l'intérieur, de la cabine du véhicule.



- *Flexibles*: d'aspiration (du réservoir à la pompe);
d'envoi (de la pompe au distributeur);
d'envoi/retour (du distributeur au cylindre de soulèvement);
de renvoi (du distributeur au réservoir, en cas de montage séparé).



1.2.4 **Les commandes et les signalisations:** les commandes de manœuvre du basculeur, du dispositif d'insertion de la prise de force, de la montée et de la descente de la benne, sont installées dans la cabine du conducteur afin d'éviter tout actionnement accidentel. Un voyant lumineux situé dans la cabine avise l'opérateur que la prise de force est enclenché a un avertisseur acoustique, qui peut être entendu dans la zone de travail du basculeur, informe que la benne est soulevée. En cas de nécessité, la **commande d'arrêt d'urgence** s'effectue en arrêtant le moteur.

1.3. Conditions essentielles pour la sécurité (R.E.S.)

1.3.1 La structure basculante a été construite conformément à la “**Directive Machines**”, norme 2006/42/CE et modifications successives

1.3.2 Elle est conforme aux normes UNI 10691, UNI 10692, UNI 10693, UNI 10694, UNI 10695 qui incluent l'**analyse des risques** du basculeur et déterminent les R.E.S.

1.3.3 Critères de construction

- Les éléments de la structure portante ont été calculés en fonction des normes promulguées par le Service des Mines, de façon à résister en toute sécurité aux Conditions d'Utilisation prévues.
- Le montage de la structure et des équipements du véhicule est effectué conformément aux instructions du constructeur du véhicule.
- l'équipement n'affecte pas la valeur du niveau sonore jamais réglé par la directive CE dans le phase d'homologation du véhicule.
- Les commandes de la structure sont de type “à action maintenue”, elles sont sûres, fiables et suivent des critères de logique élémentaires. Elles sont bien visibles et bien signalées pour pouvoir garantir une manœuvre cohérente, facile et sûre.
- Les flexibles des fluides à haute pression sont à même de supporter les contraintes prévues avec une bonne marge de sécurité, dans les conditions de chargement maximum.
- Les équipements hydrauliques, pneumatiques et électriques sont testés et contrôlés.

1.3.4 Dispositifs de sécurité

- Une soupape de pression maximale, incorporée dans le distributeur, protège les organes de l'équipement hydraulique contre les contraintes excessives.
- Un fusible de 175 est installé pour la protection du système électrique
- Le dispositif de fin de course définit l'inclinaison maximale de la benne.
- La ridelle postérieure, dans la version de série, se décroche automatiquement au début du basculement; le crochet de fermeture ne se ferme que lorsque la benne est en position de repos.
- Les structures basculantes sont dotées, sur plusieurs côtés, de goujons mobiles qui raccordent les points d'appui du basculement. Ils déterminent de manière univoque la levée postérieure ou latérale de la benne, ils excluent le soulèvement vers la cabine et offrent la possibilité de bloquer le basculement de la benne.

- Tout point pouvant nécessiter une intervention est facilement accessible. L'équipement est doté d'une béquille de sécurité qui soutient la benne lors des interventions d'entretien.
- (Voir chapitre Normes d'Entretien, point 4.1.3).
- Concernant les risques résiduels, des plaques ont été indiquées à la page suivante.

1.3.5 Assurance d'un fonctionnement sans risques

- Observation des instructions contenues dans ce manuel et, plus particulièrement, les Normes d'Utilisation et les Normes d'Entretien, indiquées dans les chapitres suivants.

| | |
|---------------|---|
| <p>5N49/1</p> | <p>Ne pas stationner dans la zone de travail durant les opérations de basculement. Ne pas se placer en dessous de la benne basculante</p> |
| <p>5N49/2</p> | <p>Mettre toujours la béquille de sécurité durant les opérations d'entretien.</p> |
| <p>5N49/3</p> | <p>Ne pas stationner dans la zone de déchargement du matériau. Faire très attention durant la phase d'ouverture de la ridelle latérale.</p> |

2. NORMES D'UTILISATION – Conditions d'utilisation

2.1 Avant toute mise en action du basculeur

2.1.1 Vous assurez:

- pour votre propre sécurité;
- d'avoir une bonne visibilité de la zone de travail (chantier) dans laquelle ne doivent se trouver ni personnes, ni animaux ni objets pouvant être détériorés lors des opérations de bennage ;
- que la montée de la benne ne soit pas entravée par des obstacles tels que échafaudages, balcons et surtout lignes électriques;
- que le levier de vitesse du véhicule, arrêté, soit au point mort;
- que le frein de stationnement du véhicule soit enclenché;

2.1.2 Durant la phase de basculement, s'assurer que le moteur ne dépasse pas les 1000 tours/minute;

2.1.3 Après avoir déchargé le matériau et avant de mettre le véhicule en marche, s'assurer que:

- le matériau déchargé n'entrave pas le retour de la benne en position de repos;
- la prise de force a été désactivée (L'activation est signalée par un voyant lumineux situé dans la cabine);
- la benne a été abaissée (la benne soulevée est signalée par un avertisseur acoustique);

2.1.4 Même si le véhicule est à l'arrêt, ne jamais laisser la benne soulevée pour ne pas endommager le cylindre de levage.



L'UTILISATION INAPPROPRIÉE DE LA STRUCTURE
BASCULANTE EST ABSOLUMENT INTERDITE!

2.2 Stabilité du chargement

- 2.2.1 La masse du chargement ne doit jamais dépasser la valeur de la Charge Utile indiquée sur le document de circulation du véhicule. (Les surcharges peuvent compromettre le bon fonctionnement de la structure basculante et elles augmentent également le risque d'accidents de la route).
- 2.2.2 S'assurer que les ridelles sont fermées.
- 2.2.3 Charger la benne en versant le matériel en vrac d'une hauteur la plus réduite possible.
- 2.2.4 Déposer précautionneusement sur le plateau les matériaux lourds tels que rochers ou blocs de démolition; ne jamais les laisser tomber dans la benne.
- 2.2.5 Répartir uniformément le matériau chargé dans la benne, que ce soit dans le sens longitudinal que dans le sens transversal.

NON



OUI



NE JAMAIS SURCHARGER LE VEHICULE !



S'ASSURER QUE LES RIDELLES SONT FERMÉES !

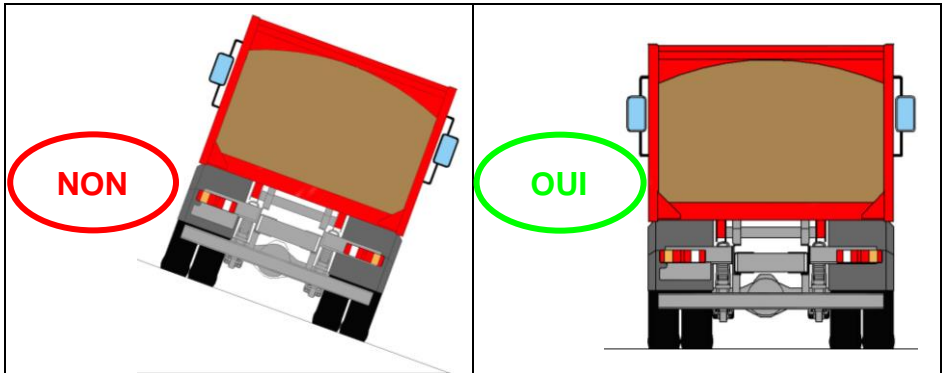


DISTRIBUER CORRECTEMENT LA CHARGE !

2.3 Conditions de déchargement

2.3.1 Avant de décharger, contrôler l'état du terrain:

- le véhicule doit reposer sur un fond solide, afin que les roues n'aient pas tendance à s'enfoncer
- la surface d'appui des roues doit être plane
- sur les terrains accidentés, faire attention que la benne soit en position horizontale.



2.3.2 Avant et au début du basculement, s'assurer que le matériau n'adhère pas aux parois de la benne et plus particulièrement en cas de:

- terres ayant un contenu élevé d'argiles (terre de culture);
- sables ayant un contenu élevé d'agglomérant;
- matériaux gelés à cause de températures basses.

2.3.3 Il est extrêmement dangereux de secouer la benne pour tenter de faciliter le déchargement du matériau.

2.3.4 Eviter de basculer la benne en cas de fortes rafales de vent.



BASCULER UNIQUEMENT SUR UN TERRAIN SOLIDE ET PLAT!



S'ASSURER QUE LE CHARGEMENT DESCEND REGULIÈREMENT!



NE PAS SECOUER LA BENNE DURANT LA PHASE DEBASCULEMENT!

3. NORMES D'UTILISATION – Instructions de manœuvre

3.1 Ouverture des ridelles – Position des goupilles

- 3.1.1 La ridelle postérieure, fabrication en série, est équipée d'un dispositif de décrochage automatique, au début du basculement.
- 3.1.2 Les ridelles latérales, fabrication en série, s'ouvrent manuellement en utilisant les leviers d'ouverture situés aux extrémités de la benne.
- 3.1.3 Avant de commencer le basculement, contrôler:
- que les goupilles sont bien insérées dans les points d'appui du basculement, pour que la benne se soulève du côté désiré,
 - que la ridelle du côté intéressé est dégagée.



TOUJOURS CONTRÔLER L'OUVERTURE DES RIDELLES!



OUVRIR LES RIDELLES EN FAISANT EN SORTE QUE LE PREPOSE SOIT TOUJOURS HORS DU CHAMP DE VERSEMENT DU CHARGEMENT!



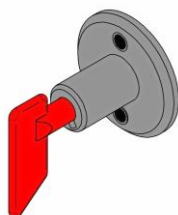
S'ASSURER QUE LES GOUPILLES SONT À LA BONNE PLACE!

3.2. Commandes pour l'activation de la benne

Les commandes pour la version à PTO sont situés à la gauche du volant de direction clairement visible et facilement accessible.



Le commande avec le fil es, généralement positionné derrière le siège du conducteur, afin de prévenir l'activation accidentel



L'interrupteur de batterie (clé rouge, est situé sur le front du LONGERON gauche du faux châssis) doit être placé SEULEMENT LORS DE LA PHASE DE BASCULEMENT

NB. Dans le cas de commandes est fournît par le constructeur du véhicule, consultez la section «Utilisation et entretien» du livret.



Si nécessaire, arrêt d'urgence, éteignez votre moteur du véhicule.

3.2.1. Levage de la benne

Système mécanique

- Avec le moteur en marche (au point mort), appuyer sur la pédale d'embrayage et attendez quelques secondes jusqu'à ce que l'arrêtation des vitesses de transmission. Pour insérer la prise de force, appuyez sur le bouton indiqué le symbole en forme d'engrenage.
- L'insertion sera signalée par une lumière rouge clignotante
- Relâcher la pédale d'embrayage.
- Appuyez sur le bouton indiqué par une flèche pointant vers le haut
- Commencer à renverser la benne jusqu'à ce qu'il atteigne la levage maximale, déterminée par la valve de fin de course.
- La ridelle arrière, dans la version standard, il s'ouvre automatiquement au cours de l'opération de bennage.
- Relâchez le bouton qui va revenir automatiquement à la position d'arrêt.
- La benne est soulevé
- Pendant le basculement, de relâcher le bouton, il arrête le levage de la benne.

Système électrique

- Avec le moteur en marche, appuyez sur le bouton avec la flèche vers le haut.

3.2.2. Descent :

- Appuyez sur le bouton indiqué par une flèche pointant vers le bas. Pendant la descente, si relâchez le bouton, le système cesse de fonctionner, et la benne reste dans la position levée. Pendant le levage, un signal acoustique sera activé.



ASSURER LA FERMETURE CORRECTE DE LES RIDELLES !



CONDUIRE LE VEHICULE UNIQUEMENT AVEC LA BENNE EN PLACE DE REPOS!

Note: L'aspect des contrôles dans la cabine peut être différente de le images rapportées dans la page 15/24. La logique de fonctionnement reste le même.

4. Normes d'entretien

Une utilisation conforme aux Normes d'Utilisation et un entretien soigné sont la meilleure garantie pour une efficacité constante du basculeur et réduisent au maximum les besoins de réparations.

Pour les opérations d'entretien, tous les organes sujets à des réglages, graissage ou nettoyage sont facilement accessibles pour permettre à l'opérateur d'intervenir sans problèmes et en toute sécurité.

4.1 Normes de prévention

4.1.1 Observer les normes générales pour la prévention des accidents. Loi 626 /94

4.1.2 Opérer lorsque le véhicule est à l'arrêt et isolé des sources d'énergie.(Retirer les clés et, si nécessaire, intervenir sur le coupe-batterie).

4.1.3 En cas de contact d'interventions avec la benne soulevée, il est obligatoire d'utiliser la **BEQUILLE DE SECURITE'** située dans son logement, sous la benne.

Cette barre est boulonnée au faux-châssis et elle est signalée par une plaque spéciale.

4.1.4 Il est absolument interdit d'opérer sous une benne encore chargée, même partiellement.

Remplir le registre des inspections et des réparations (consulter le tableau Il joint).

4.2 Lavage et Graissage

4.2.1 Laver tous les mois la structure en retirant complètement la poussière et les résidus de matériaux qui pourraient attaquer les peintures et entraver le bon fonctionnement des dispositifs.

4.2.2 Utiliser de l'eau froide ou tiède. Eviter de laver les organes de l'équipement avec un nettoyeur à jet d'eau haute pression.

4.2.3 Graisser les parties en contact et les charnières en utilisant, s'ils ont été prédisposés, des graisseurs prévus à cet effet. Et plus particulièrement:

- Supports du cylindre et du berceau de soulèvement.
- Points d'appui du basculement.
- Charnières et fermetures des ridelles.
- Levier à cames et articulations pour l'ouverture de la ridelle postérieure.
- Ressorts de rappel
- Accessoires: treuils, barre de soutien et autres accessoires fournis.

- 4.2.4 Effectuer mensuellement les opérations de graissage après chaque lavage ou après la constatation d'une concentration excessive de poussière de substances salines, de produits ou de matière agressives et abrasives qui ont amené a un lavage de l'ensemble benne et faux-châssis
- 4.2.5 Utiliser de la Graisse à point d'écoulement élevé ($\geq 180^{\circ}\text{C}$) très résistante aux contraintes mécaniques. Eviter les graisses contenant des acides, du gas-oil, des particules solides



4.3 Contrôle de l'Huile Hydraulique

- 4.3.1 Toutes les semaines, contrôler s'il n'y a pas de pertes d'huile dans le groupe prise de force - pompe.
- 4.3.2 Tous les mois (ou après 200 heures de travail), contrôler si les points de raccordement de l'équipement hydraulique ne perdent pas d'huile à cause des vibrations du véhicule en marche. Dans ce cas, visser les écrous, les colliers serrant les tuyaux ou les vis.

- 4.3.3 Contrôler avec la même fréquence les pertes entre les chemises du cylindre de levage dues à l'usure des joints. Dans ce cas, se rendre dans un atelier autorisé. Vérifier si le conduit de l'évent du bouchon du réservoir n'est pas obturé et si le niveau d'huile est correct.
- 4.3.4 Si nécessaire, rajouter ou remplacer l'huile trop vieille. Utiliser de l'Huile Hydraulique ayant un degré de viscosité 32/46 (ISO3448) et un indice de viscosité 106/110 (ASTM D2270).



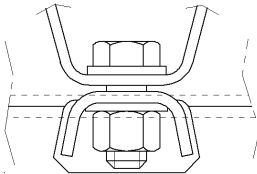
ATTENTION! NE PAS JETER L'HUILE USAGÉE DANS LA NATURE!

4.4 Serrage des Boulons

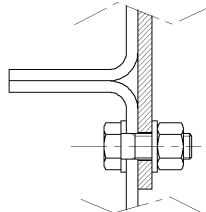
Contrôler mensuellement le serrage des boulons qui fixent le Contre-châssis au Châssis.

4.4.1 Fixation :

EN ETAGERE



EN PLAQUE



| DIAMETRE BOULONS (mm) | COUPLE DE SERRAGE (Nm) |
|-----------------------|------------------------|
| ø 10 | 55 |
| ø 12 | 100 |

- 4.4.2 En cas de remplacement, utiliser des boulon seyant une classe de résistance 10.

4.5 Fonctionnalité des commandes et des dispositifs de sécurité

Contrôler une fois par mois au moins, durant l'utilisation normale:

- 4.5.1 L'intégrité des symboles indicateurs et des plaquettes.
- 4.5.2 L'efficacité des commandes du basculeur en faisant attention qu'il n'y ait pas de fuites dans l'équipement pneumatique.
- 4.5.3 L'allumage du voyant lumineux qui signale l'introduction de la prise de force.
- 4.5.4 L'efficacité de l'avertisseur acoustique de "Benne levée"
- 4.5.5 Si les câbles de sécurité ne sont pas "effilochés" et si les points d'attache sont intacts.
- 4.5.6 L'efficacité du dispositif de fin de course. Dans les structures où il est utilisé, contrôler le câble de la manière indiquée au point précédent.
- 4.5.7 La fonctionnalité des dispositifs d'introduction des goupilles pour un basculement correct.
- 4.5.8 L'intégrité des soupapes de retenue et de pression maximale. Ne pas manipuler!
- 4.5.9 Si nécessaire, faire contrôler par un atelier agréé.



AVANT D'INTERVENIR SOUS LA BENNE S'ASSURER QU'ELLE SOIT COMPLETEMENT VIDE !



POSITIONNER ET UTILISER IMPERATIVEMENT LA BEQUILLE DE SECURITE

4.6 Etat d'usure des organes de soulèvement

Contrôler mensuellement l'état d'usure des organes de la structure et plus particulièrement :

- 4.6.1 Les chemises du cylindre, ne doivent pas présenter de rayures. Nettoyer les dépôts éventuels de poussière.
- 4.6.2 Les points d'appui du basculement ne doivent pas avoir de jeu et les goujons d'accouplement doivent être intacts.
- 4.6.3 Les charnières et les dispositifs d'ouverture des ridelles ne doivent pas présenter de parties usées ou d'abrasions. L'ouverture des ridelles ne doit pas provoquer de frictions avec le plateau ou avec les montants de soutien.
- 4.6.4 Le dispositif d'ouverture de la ridelle postérieure et plus particulièrement crochet de fermeture ne doivent pas avoir subi de coups accidentels.
- 4.6.5 Les parties portantes de la structure ne doivent pas présenter de "fissures" de rupture, surtout au niveau des soudures de jonction entre les longerons, les traverses, le berceau de basculement, les points d'appui, les supports, les montants et le bord des ridelles.
- 4.6.6 De même, vérifier l'intégrité des peintures en faisant particulièrement attention aux points de corrosion éventuels dus à la formation de rouille.



UTILISER EXCLUSIVEMENT LES PIÈCES DE RECHANGE
ORIGINALES **CANTONI** !

5. Problèmes durant l'utilisation

Tableau I Anomalies de fonctionnement et solutions

| 5.1 ANOMALIES | 5.2. CAUSES | 5.3. SOLUTIONS |
|--|---|---|
| La benne ne bascule pas, ni vide, ni chargée | Prise de force non branchée | Brancher la prise de force |
| | Prise de force défectueuse | Remplacer la prise de force |
| | Perte d'air dans l'équipement pneumatique | Serrer les raccords des flexibles |
| | Manque d'huile dans le réservoir | Rajouter de l'huile |
| | Vérifier l'ouverture de la vanne | Ouvrir la vanne |
| | Le distributeur reste bloqué | Régler les vis de fixation (couple de serrage: 20 Nm) |
| Durant la descente de la benne, de l'huile sort du bouchon du réservoir | Le réservoir d'huile est trop plein | Régler le niveau d'huile de la manière indiquée au point 1.2.4 chapitre Réservoir d'huile |
| | Descente trop rapide avec benne chargée | Abaisser plus lentement la benne chargée |



TOUTE RÉPARATION DOIT ÊTRE OBLIGATOIREMENT EFFECTUÉE DANS UN ATELIER AGRÉÉ !

| 5.1 ANOMALIES | 5.2. CAUSE | 5.3. SOLUTION |
|---|---|---|
| Le voyant de "prise insérée" ne s'allume pas | Ampoule grillée, interrupteur ou équipement électrique défectueux. | Remplacer l'ampoule ou l'interrupteur. Contrôler les câbles |
| L'avertisseur de "benne soulevée" ne s'entend pas | Avertisseur ou interrupteur défectueux | Remplacer l'avertisseur ou l'interrupteur |
| | Absence de contact de l'interrupteur | Régler la position de l'interrupteur |
| La benne chargée ne se soulève que partiellement | Benne surchargée ou trop chargée vers l'avant | Charger correctement la benne (voir point 2.2.) |
| | Véhicule trop incliné vers l'avant | Mettre le véhicule à plat |
| | Manque d'huile dans le réservoir | Rajouter de l'huile |
| | La pompe "peine" à soulever | Faire vérifier l'état de la pompe et la remplacer si nécessaire |
| La benne ne reste pas levée lorsque les commandes sont lâchées | Les soupapes de retenue ou de descente du distributeur laissent passer de l'huile | Nettoyer les soupapes et, éventuellement, les remplacer. |



FAIRE CONTRÔLER LA SOUPE DE PRESSION MAXIMALE PAR UN ATELIER AUTORISÉ UNIQUEMENT !

Registre des inspections et des réparations

Tableau II Inspections et réparations

| DATE | OBJET | RESULTAT |
|------|-------|----------|
| | | |
| | | |
| | | |
| | | |
| | | |
| | | |
| | | |
| | | |
| | | |
| | | |
| | | |
| | | |
| | | |
| | | |
| | | |
| | | |
| | | |
| | | |
| | | |
| | | |
| | | |
| | | |
| | | |
| | | |
| | | |
| | | |
| | | |
| | | |
| | | |
| | | |
| | | |
| | | |
| | | |
| | | |
| | | |
| | | |
| | | |
| | | |
| | | |
| | | |
| | | |
| | | |
| | | |
| | | |
| | | |
| | | |
| | | |
| | | |